

BOURSE aux JOUETS et PUÉRICULTURE



DIMANCHE 08 NOVEMBRE 2026

09h00 - 17h00 • Halle polyvalente Orzy • 08500 REVIN

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner au plus tard le 1er novembre 2026 dans une enveloppe fermée avec le règlement :

- à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE Abraca'Trabbia - 300, rue Jean Moulin - 08500 REVIN

ATTENTION : le nombre de places est limité. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

VOS COORDONNÉES

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail* : _____

** Votre inscription sera uniquement confirmée par mail. Merci d'indiquer lisiblement votre adresse mail.*

TARIFS & RÉSERVATION

5 € la table de 2 mètres, puis **3 €** par table supplémentaire.

Option métrage au sol : 2 € le mètre (pour les gros objets de puériculture : poussette, parc, chaise haute, lit bébé...).

Je souhaite réserver : _____ table(s) pour un montant de _____ €

Métrage au sol : _____ mètre(s) pour un montant de _____ €

IMPORTANT : si vous souhaitez être installé(e) à côté d'une autre personne, regroupez vos demandes dans une même enveloppe.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- ☐ Justificatif d'identité : photocopie recto-verso d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou permis de conduire).
- ☐ Règlement par chèque à l'ordre de « APE Abraca'Trabbia » ou en espèces (prévoir le compte juste).
- ☐ **Je déclare sur l'honneur** ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L.310-2 du code de commerce) et ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du code pénal).

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / 2026

Signature :

ape.abracatrabbia@gmail.com • 07.86.29.87.65

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE • 08 NOVEMBRE 2026 • 09h00-17h00 • REVIN

- 1** Aucune inscription ne sera enregistrée sans le bulletin d'inscription dûment rempli, le règlement en espèces ou par chèque, le règlement intérieur signé, ainsi que la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité valide.
- 2** Les emplacements sont attribués au fur et à mesure des inscriptions.
- 3** Les exposants pourront s'installer à partir de 7h30, munis de leur pièce d'identité.
- 4** L'APE Abraca Trabbia se réserve le droit d'annuler ou de reporter la manifestation.
- 5** Buvette et petite restauration sur place.
- 6** Pour les mineurs, l'inscription et la présence d'un parent ou représentant légal sont OBLIGATOIRES.
- 7** Seuls les jouets, jeux, livres et matériels de puériculture sont acceptés. Ils doivent être propres et en bon état de fonctionnement. Tout autre article pourra être refusé par l'organisation.
- 8** Les exposants s'engagent à n'utiliser que la surface octroyée et à respecter les directives des organisateurs. Il est obligatoire de réserver au minimum une table pour obtenir du métrage au sol supplémentaire (en option).
- 9** Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de casse, perte ou vol.
- 10** En raison des dispositions applicables à la vente et à l'échange de biens dans les manifestations publiques, les exposants doivent être en règle avec la législation en vigueur et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrits sur le registre de la manifestation.

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription à la Bourse aux jouets et puériculture du dimanche 08 novembre 2026 à Revin et les accepte en totalité.**

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / 2026

Nom et prénom : _____

Signature :

Une question ? ape.abracatrabbia@gmail.com • 07.86.29.87.65

